

Réseau des artistes intervenant en milieu scolaire **La lettre d'informations #7** **décembre 2019**



AVANT-PROPOS

Non, les lettres d'informations des Mims n'ont pas disparu !

À la suite des journées de rentrée de septembre dernier au conservatoire de Voiron, vous avez été nombreux et nombreuses à nous faire part de votre intérêt et enthousiasme quant aux échanges d'expériences, de pratiques des équipes de Mims sur leur territoire.

Les « équipes » sont parfois 1 seule et unique personne, et les territoires présentent des diversités -géographiques, sociales, politiques- souvent marquées. Il y a donc des réalités diverses : différents cadres d'emploi, des missions plus ou moins larges...

C'est pour cela que ces échanges nous semblent importants : ils permettent d'enrichir les possibles, bénéficier de l'expérience des pairs, et donnent une photographie de plus en plus précise de ce qui se passe en Isère, et nous donnent des outils pour travailler les relations aux élus et aux tutelles, dans le but de développer les activités.

En Isère, le réseau des Mims est assez bien structuré. Nous avons pu le constater à plusieurs reprises, et notamment à l'occasion des rencontres nationales organisées par la FNAMI en octobre dernier.

Bien sûr, il y a beaucoup de situations fragiles, et comme partout ailleurs, le métier de musicien intervenant est encore à définir, valoriser, expliquer... afin de rendre compte d'une part de l'ampleur des missions déjà réalisées, et d'autre part des évolutions possibles.

En lien avec le Département de l'Isère, Médiarts accompagne cette démarche de mise en réseau des Mims dans leur lien avec leur territoire, les différents acteurs avec lesquels il travaillent ou peuvent travailler (écoles, bibliothèques, centres sociaux, établissements de santé... etc.). Continuez de nous faire remonter des informations : vos réalisations, vos difficultés, vos besoins, vos envies... nous continuerons à venir vous voir, échanger, avancer ensemble.

A bientôt sur le terrain !

Christelle Pillet & Christophe Monge

TERRITOIRE : VILLE DE SAINT-MARCELLIN

En avril dernier (lettre d'information n° 4), nous avons évoqué le territoire de la Communauté de communes « Saint-Marcellin – Vercors – Isère ». Comme son nom ne l'indique pas, les musiciens de ce territoire ont deux employeurs différents : il y a les MI rattachés à la Communauté de communes (équipe animée par Horia Viel au conservatoire de Vinay), et la ville de Saint-Marcellin, qui emploie Marie-Véronique Beck, pour les écoles de la ville. Nous lui donnons la parole dans cette lettre.

QUELQUES CHIFFRES / FONCTIONNEMENT

- 1 intervenante à temps plein pour 3 écoles
- 18 classes élémentaires et 9 maternelles.

Le poste dépend du service vie scolaire en partenariat constant avec le service culturel notamment par une réunion mensuelle entre les 2 services et l'intervenante.

Volonté de la ville : que chaque classe du CP au CM2 bénéficie d'une intervention musique annuelle. Les projets sont établis en mai-juin et septembre toujours avec les enseignants.

Il y a une école de musique associative à Saint-Marcellin qui peut être amenée, suivant les projets, à travailler avec les scolaires, et la ville possède une salle de spectacle avec une programmation : le Diapason

LES PROJETS

Les projets ont plusieurs points de départ, quelques exemples avec les projets de 2018-2019 :

- Demande des enseignants : travailler sur la première guerre mondiale. Le projet : apprentissage de chants de soldat, de paix, la marseillaise pour le 11 novembre 2018, puis travail sur la pièce de théâtre chantée *le grenier de Jules*, co-travail des enseignants en théâtre, représentation devant les parents.
- La programmation culturelle de la ville : participation d'enfants jouant des cuivres en levé de rideau avant le spectacle *Kiosk* présenté au diapason (travail en partenariat avec la compagnie Odyssee)
- L'éducation nationale : participation de l'intervenante avec les enseignants au projet *Théa* (Théa est une action nationale de l'OCCE pour le développement à l'école, de l'éducation artistique du théâtre. Le projet favorise la rencontre entre les écritures théâtrales jeunesse d'auteurs vivants et les enfants : lire, voir, mettre en voix, mettre en jeu...) et partenariat avec la compagnie de théâtre *Les gentils* pour intégrer la musique à la représentation des élèves.
-



- L'intervenante musique : tous les 2 ans, création d'une comédie musicale dans le cadre du **Festival Barbara** (festival de chanson française) Cette comédie musicale réunit des enfants, des musiciens, des acteurs sociaux, des associations et les habitants de la ville de Saint-Marcellin pour une représentation au diapason dans le cadre du festival.
En 2019 pour « *Un poirier m'a dit* », conte musical de Michèle Bernard, 130 enfants sont montés sur scène. Un travail en partenariat avec la *Compagnie 158* (danse) a été mené pour l'évolution scénique des enfants. Les décors ont été réalisés par les accueils de loisirs et le périscolaire, les costumes par l'atelier couture de la *Fabrik* (des initiatives citoyennes / espace de vie). Il y a eu également des rencontres avec la *Fabrik* pour la création et l'échange avec des habitants saint-marcellinois de cartes postales distribuées aux spectateurs.
Nous aurions dû également travailler avec Michelle Bernard qui devait être présente avec nous sur scène, malheureusement un accident l'en a empêchée.

Pour davantage d'informations sur les actions EAC de la ville de Saint-Marcellin (ainsi qu'un retour sur les actions menées en 2018/2019) : <https://www.diapason-saint-marcellin.fr/mediation-et-cr%C3%A9ation/education-artistique-et-culturelle>